



# Conservatoire d'espaces naturels Midi-Pyrénées

## Rapport de synthèse

### Actions entreprises sur le site de la « Roselière de la Baraque » Commune de Grisolles (82) Septembre 2011 à décembre 2012



Rédaction par Erwan GLEMAREC, Marc ENJALBAL

Décembre 2012



Ce programme est cofinancé par l'Union européenne.  
L'Europe s'engage en Midi-Pyrénées avec le Fonds européen de développement régional.

## S O M M A I R E

<b>1. RAPPELS DES OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION</b>	<b>2</b>
1.1. OBJECTIFS A LONG TERME	2
1.2. OBJECTIFS OPERATIONNELS DU PLAN DE GESTION	2
<b>2. DIAGNOSTICS COMPLEMENTAIRES EN 2012</b>	<b>3</b>
2.1. REVISION DE LA CARTOGRAPHIE DES HABITATS	3
2.1.1. Rappel du contexte et des unités écologiques du site	3
2.1.2. Protocole et méthode	4
2.1.3. Présentation des habitats naturels	5
2.1.4. Carte des habitats naturels	9
2.2. INVENTAIRES FAUNISTIQUES COMPLEMENTAIRES	11
2.2.1. Les chiroptères	11
2.2.2. Les araignées	12
2.2.3. Les libellules	13
2.2.4. Les orthoptères	13
2.2.5. Les hétérocères	14
<b>3. GESTION REALISEE A PARTIR DE L’AUTOMNE 2011 ET PREVISIONNEL</b>	<b>15</b>
3.1. ACTIONS DE GESTION REALISEES A PARTIR DE SEPTEMBRE 2011	15
3.2. ACTIONS PREVUES POUR 2013	19
<b>4. CONCLUSION</b>	<b>20</b>



# 1. RAPPELS DES OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION

Malgré sa localisation dans un contexte agricole, la roselière de la Barraque présente des intérêts patrimoniaux au regard de la région Midi-Pyrénées. Les enjeux liés aux habitats humides ainsi qu'aux espèces rares inventoriées, ont été reconnus par plusieurs statuts :

- classement en APPB,
- intégration dans un périmètre Natura 2000,
- prise en compte dans une ZICO,
- périmètre identifié en ZNIEFF.

## 1.1. OBJECTIFS A LONG TERME

Priorité	Objectifs à long terme	Localisation
1 objectif principal	<b>A. Conserver au mieux l'intégralité de la roselière (formation végétale rare au niveau régional) et les alimentations en eau du bras mort</b>	Les 3/4 de la surface du site
1 objectif principal	<b>B. Soutenir et favoriser la nidification de la colonie d'une espèce à forte valeur patrimoniale, le Héron pourpré</b>	Site entier
2 dans la mesure du possible et en tenant compte de la diversité des habitats humides en place	<b>C. Favoriser la diversité biologique du site</b>	Site entier et en fonction des habitats

## 1.2. OBJECTIFS OPERATIONNELS DU PLAN DE GESTION

Les objectifs du plan de gestion sont rassemblés dans le tableau suivant :

Objectifs à long terme	Contraintes	Objectifs opérationnels et actions
A. Conserver au mieux l'intégralité de la roselière et les alimentations en eau du bras mort	Fermeture et assèchement du milieu	1. Limiter la colonisation des ligneux dans la roselière 2. Retrouver des alimentations hydrauliques suffisantes pour le maintien de la roselière
B. Soutenir et favoriser la nidification du Héron pourpré ( <i>Ardea purpurea</i> )	Dérangements et perturbations	3. Limiter l'accessibilité de la zone de nidification en période de reproduction 4. Reporter les interventions de gestion qui nécessitent une incursion dans la roselière pendant la période de reproduction 5. Conserver les zones naturelles favorables à la reproduction des grands échassiers
C. Favoriser la diversité biologique du site	Environnement agricole avec des pratiques associées peu favorables et entraînant des perturbations	6. Laisser vieillir les peuplements rivulaires arborés, pour favoriser les espèces sylvoles et les cortèges d'espèces liés au milieu humide, notamment. 7. Conserver des « zones tampon » végétales intermédiaires pour limiter les pollutions des zones humides liées aux pratiques agricoles intensives voisines 8. Contenir les espèces exotiques et invasives

## 2. Diagnostics complémentaires en 2012

### 2.1. REVISION DE LA CARTOGRAPHIE DES HABITATS

#### 2.1.1. Rappel du contexte et des unités écologiques du site

Ce site correspond à un bras mort qui est déconnecté de la Garonne, depuis plusieurs décennies. Aujourd'hui, comme cela était déjà le cas en 1951, la roselière est entourée par des milieux agricoles conduits de façons productivistes. On observe à l'Ouest, le site expérimental de la société Syngenta, organisme œuvrant dans le domaine du phytosanitaire et de la production de semences, et au Nord et à l'Est, des cultures, jachères et vergers de fruitiers.

La roselière occupe le niveau topographique inférieur, tandis que les talus périphériques sont recouverts par des fourrés ou des communautés d'ourlets eutrophes. Des plantations de peupliers sont présentes aux abords. L'une d'entre elles a été partiellement coupée et l'on observe des cépées formées par les rejets sur souche. En contact avec ces peuplements artificiels et la roselière, de petits boisements spontanés, dominés par des essences indigènes (saules et aulnes), se sont formés ces dernières années.

Le maintien en bon état de conservation des communautés de roselières, d'ourlets hygrophiles et de forêts alluviales est directement lié à l'alimentation régulière en eau du site. Or, les activités humaines périphériques sont consommatrices d'eau. Un pompage d'eaux souterraines est réalisé à proximité immédiate du bras mort pour alimenter une retenue d'eau servant à l'irrigation du centre expérimental de Syngenta. Plus largement, sur cette plaine alluviale, il y a d'autres retenues d'eau plus éloignées et créées notamment suite à l'exploitation de carrières, ainsi que divers fossés et canalisations des eaux de ruissellement... Bien que la nappe phréatique d'accompagnement de la Garonne soit facilement accessible pour l'irrigation agricole, toutes ces activités humaines périphériques participent probablement à un assèchement du bras mort qui est désormais régulièrement et totalement exondé en période estivale.

De l'extérieur vers l'intérieur du site, nous distinguons :

- des milieux anthropogènes périphériques (retenue d'eau du site de Syngenta, cultures, vergers, friches agricoles et communautés régulièrement tondues) ;
- des peupleraies et des bosquets du peuplier grisard (*Populus x canescens*);
- des végétations d'ourlets, de roselières et de petits boisements indigènes de forêts alluviales colonisant les abords de la roselière (au nord et au sud principalement).



La retenue d'eau contiguë à la roselière (fonction d'irrigation du centre expérimental de Syngenta, avec un pompage quasi-permanent en période estivale de la nappe d'accompagnement)



Au nord de la roselière : zone de friches agricoles avec des remblais de terre et une perturbation récurrente liée aux activités de la société Syngenta

## 2.1.2.PROTOCOLE ET METHODE

La caractérisation des habitats naturels est basée sur des relevés floristiques et phytosociologiques, croisée avec une analyse des conditions des stations.

En effet, les cortèges d'espèces ou associations végétales permettent de déterminer un habitat par rapport à un autre, grâce aux besoins écologiques connus des espèces végétales. Certaines ne se développeront que dans des conditions bien particulières, engendrées par, un substrat (sol plus ou moins profond, ph acide ou basique), l'alimentation en eau et le degré d'humidité voire d'hygrométrie (végétation aquatique, roselière, prairie humide), une exposition (espèces de sous-bois), les pratiques de gestion (pâturage, fauche, répétitions de défoliations, etc.) Chacun de ces « milieux » est réparti en « habitat naturel ».

Les habitats naturels rencontrés sur le bras mort de La Barraque sont décrits selon la nomenclature européenne (Corine Biotope) qui permet une classification par grands types de milieux.

Pour permettre de décrire plus précisément les communautés floristiques, nous utilisons également le référentiel issu du Podrome des végétations de France (Bardat & al. 2004) en essayant d'aller le plus loin possible, c'est-à-dire jusqu'à l'alliance phytosociologique.

Dans la mesure du possible et en s'appuyant sur des travaux phytosociologies à notre disposition, notamment des documents produit par le CBN-PMP, nous pouvons aller jusqu'à l'association végétale. Cela est possible pour nommer des cortèges homogènes d'un point de vue floristique et écologique et appartenant à une association bien décrite et connue en Midi-Pyrénées. Dans ce cas, un relevé phytosociologie de l'individu d'association est réalisé sur le terrain.

Nous avons mis à jour la cartographie des groupements végétaux et indiqué les statuts des habitats naturels (habitat déterminant pour les ZNIEFF de Midi-Pyrénées et d'Intérêt communautaire par rapport au réseau NATura 2000).

## 2.1.3. PRESENTATION DES HABITATS NATURELS

Le tableau ci-dessous dresse la liste des habitats recensés sur le site en 2012 ;

Code Corine Habitat	Intitulé de l'habitat (en lien avec la cartographie)	Syntaxon phytosociologique	DH <sup>1</sup>	ZNIEFF
22.1 x 22.4	Végétation aquatique à caractères annuels des eaux douces eutrophes	<i>Lemnetea minoris</i>		
NC	Végétation antropogènes et régulièrement tondues dont « Groupement à <i>Cynodon dactylon</i> et <i>Trifolium fragiferum</i> »	<i>Trifolio fragiferi-Cynodontion dactylonis (en partie)</i>		
37 x 53	Végétations de prairie humide et de roselières, enrichies par des espèces de friches	Agrostietea x Phragmiti-Magnocaricetea		
37.7	Lisière humide eutrophe	<i>Convolvulion sepium</i>	6410	
37.7 x 53.112	Lisière humide eutrophe et roselière, colonisées par des ronces	<i>Convolvulion sepium x Phragmitetalia australis</i>		
31.81	Fruticé, haie ou alignement d'arbres	<i>Prunetea</i>		
53	Végétation de roselière avec présence de la Canne de Provence	<i>BC Phragmiti-Magnocaricetea [Arundo donax]</i>		
53.11	Roselières	<i>Phragmitetalia australis</i>		
44.1	Formation riveraines avec saules et aulnes	<i>Salicetalia albae</i>		
<b>Milieus et habitats anthropiques ou végétations non stabilisées</b>				
8	Cultures, vergers ou vignes			
84.1	Alignement d'arbres			
84.5	Chemins, serres, constructions agricoles et bâtiments			
87	Végétations de friche et zone rudérale	<i>Artemisetea x Sisymbrietea</i>		
83.321 x 37 x 31.8	Ancienne plantation de peupliers	Agrostietea x Prunetea		
83.321 x 31.8	Plantation de peupliers avec arbustes ou fourrés présents	<i>Prunetea</i>		
NC	Végétations antropogènes hyperpiétinées ou régulièrement tondues	<i>Trifolio fragiferi-Cynodontion dactylonis x Polygono-Conopodium</i>		

### Végétation aquatique à caractères annuels des eaux douces eutrophes – 22.1 x 22.4

Aucune végétation aquatique n'a été observée en août 2012 sur le bras mort de la Barraque ; En effet, tous les milieux naturels du site étaient totalement exondés et ils ne permettaient donc pas à une végétation aquatique de se maintenir.

Lors de l'été 2012, à proximité du bras mort, seule la retenue d'eau artificielle de Syngenta développait ponctuellement des végétations d'eau douce, à caractère annuel, flottantes ou enracinées. Deux espèces aquatiques, *Myriophyllum spicatum* et *Polygonatum nodosum*, ont été recensées. Ce bassin d'eau est entouré par un talus de galets qui accueille d'autres plantes, dont des espèces exogènes qui trahissent le caractère perturbé et artificiel du site. On trouve en effet la Jussie rampante (*Ludwigia peploides*) et le Paspale distique (*Paspalum distichum*). Le transfert permanent d'eau à travers ce bassin, alimentée par pompage de la nappe phréatique, limite le développement de ces végétations aquatiques enracinées.

Notons toutefois, que des végétations aquatiques peuvent apparaître ponctuellement sur le site du bras mort de la Barraque, notamment à la suite d'une période d'inondation prolongée. Lors de la dernière cartographie de ce territoire, une communauté à Lemnacées avait été cartographiée au sein de la roselière.

<sup>1</sup> DH : Directive Européenne Faune Flore Habitat

## Végétation anthropogènes et régulièrement tondues – Alliance du *Trifolium fragiferi*-*Cynodontion dactylonis* sur sols compacts et périodiquement humides – NC

Au bord du site, nous avons observé un groupement à Trèfle fraise et Chiendent pied-de-poule. Il s'agit de végétations rases apparaissent ponctuellement sur des secteurs plats, régulièrement fauchés. Les surfaces en jeu sont relativement petites, généralement de quelques dizaines de m<sup>2</sup> à plusieurs centaines.

Le tableau ci-dessous correspond à un relevé type, homogène d'un point de vue floristique. L'ensemble caractéristique est formé par *Trifolium fragiferum*, *Cynodon dactylon*, *Lolium perenne* et *Potentilla reptans*. Nous avons rattaché ce groupement à l'alliance du *Trifolium fragiferi*-*Cynodontion dactylonis*. C'est une végétation, à caractère nettement thermophile et se développant sur sol périodiquement humide, qui est peu connue pour la région Midi-Pyrénées. Notons toutefois, que cette végétation ne s'exprime pas complètement ici. En effet, par comparaison aux relevés synthétiques de cette alliance compilés par Julve ([philippe.julve.pagesperso-orange.fr/catminat.htm](http://philippe.julve.pagesperso-orange.fr/catminat.htm)) sont sous-représentées les plantes hygrophiles, dont notamment celles appartenant aux *Agrostietea*. On notera toutefois le Paspale à deux épis (*Paspalum distichum*) qui est une plante exogène se développant plutôt sur des sols périodiquement humides.

Végétation anthropogène - Relevé : La Baraque_pelouse à Chiendent pied-de-poule et Trèfle fraise Surface = 3 m <sup>2</sup> Hauteur = 5 à 10 cm Date 14/08/2012	
<i>Cynodon dactylon</i> (L.) Pers., 1805	5
<i>Trifolium fragiferum</i> L., 1753	3
<i>Potentilla reptans</i> L., 1753	3
<i>Lolium perenne</i> L., 1753	1
<i>Verbena officinalis</i> L., 1753	2
<i>Taraxacum campylodes</i> G.E.Haglund, 1948	2
<i>Plantago lanceolata</i> L., 1753	1
<i>Sporobolus indicus</i> (L.) R.Br., 1810	+
<i>Helminthotheca echioides</i> (L.) Holub, 1973	+
<i>Paspalum distichum</i> L., 1759	+



*Trifolium fragiferum*



*Paspalum distichum* (à gauche) et *Cynodon dactylon* (à droite)

Pelouse anthropogène régulièrement tondu située à proximité de la roselière de la Barraque, le 1<sup>er</sup>/08/2012

## Végétations prairiales aux abords de la roselière de la baraque - 37 x 53

Nous n'avons pas observé de prairie typique aux abords de la roselière de la Barraque. Toutefois, des groupements herbacés non stabilisés ont été observés au nord du site et dans la peupleraie récemment coupée. Ces végétations herbacées, non stabilisées du point de vue floristique, étaient en contact avec des végétations d'ourlets plus ou moins enrichies en plantes de roselières.

Nous n'avons pas cartographié précisément cet ensemble floristique, très hétérogène, et associant aussi des plantes rudérales ou de friches. Cette hétérogénéité trahit des perturbations récurrentes du milieu et une gestion irrégulière des abords de la roselière de la Barraque.

Toutefois, par secteurs, ces végétations non stabilisées étaient dominées par des espèces prairiales, au sein desquelles nous avons recensé plusieurs taxons de prairies humides de la classe des *Agrostietea* telles que *Agrostis stolonifera*, *Ranunculus repens* et *Potentilla reptans*. Une gestion par la fauche permettrait donc de retrouver par endroit un cortège prairial, notamment pour une partie de la jachère agricole, située en aval de la roselière, au nord du site.

Actuellement, on observe sur ce secteur un dépôt de déchets agricoles (matières organiques, voire minérales) et une végétation qui a été rattachée à une végétation de friche, tandis que l'autre secteur plus humide était dominé par une végétation de type roselière en contact avec des groupements herbacés.

Végétations de prairie humide et de roselières, enrichies par des espèces de friches 37 x 53	Strate herbacée dans une ancienne plantation de peupliers récemment coupées et repartant en cépées. (Codé sous le code 83.321 x 37 x 31.8)
Espèce de prairies <i>Agrostis stolonifera</i> , <i>Carex cuprina</i> , <i>Potentilla reptans</i> , <i>Ranunculus repens</i> , <i>Rumex crispus</i> , <i>Ranunculus acris</i> subsp. <i>friesianus</i> , <i>Festuca arundinacea</i>	Espèce de prairies <i>Agrostis stolonifera</i> , <i>Arrhenatherum elatius</i>
Espèces de mégaphorbiaies <i>Althaea officinalis</i>	Espèces de mégaphorbiaies et ourlets <i>Calystegia sepium</i> , <i>Glechoma hederacea</i> , <i>Urtica dioica</i>
Espèces de roselières <i>Carex pendula</i> , <i>Carex cf riparia</i> , <i>Lytrum salicaria</i> , <i>Phalaris arundinacea</i> , <i>Galium palustre</i> subsp. <i>elongatum</i> , <i>Iris pseudoacorus</i> , <i>Rumex conglomeratus</i>	Espèces de roselières <i>Galega officinalis</i> , <i>Rubus caesius</i> ,
Espèces de friches ou autres <i>Cirsium arvense</i> , <i>Elytrigia repens</i> , <i>Lactuca serriola</i> , <i>Agrimonia europaea</i> , <i>Rubus ulmifolius</i> ,	Espèces de friches ou autres <i>Arctium lappae</i> , <i>Cirsium arvense</i> , <i>Cirsium vulgare</i> , <i>Hypericum perforatum</i> , <i>Populus nigra</i> , <i>Quercus pubescens</i> ,

### Lisière humide eutrophe - *Convolvulion sepium* – 37.7

Les ourlets eutrophes à Ortie (*Urtica dioica*) et Sureau Yèble (*Sambucus ebulus*) ont été rattachés à l'alliance phytosociologique du *Convolvulion sepium*. Ils forment généralement une ceinture autour de la roselière à *Phragmites australis*.

Des taxons comme le Houblon (*Humulus lupulus*) et l'Epilobe hirsute (*Epilobum hirsutum*) marque le caractère hygrophyles de ces ourlets eutrophes. Toutefois, ces végétations sont ici en mauvais état de conservation, avec des problématiques d'invasion par le Sureau yèble (*Sambucus ebulus*), les ronces et les ligneux. Cela est en partie lié à l'assèchement prononcé du site au cours de la période végétative. Aussi les cortèges sont relativement pauvres floristiquement.

Avec l'assèchement du milieu, les espèces hygrophiles tendent à régresser et l'on passe progressivement à d'autres végétations d'ourlets nitrophiles sur des sols moins humides (*Galio-Alliarietalia petiolatae*).

Relevé phytocœnotique, Surface 50 m<sup>2</sup>  
La Barraque\_ourlet eutrophe délimitant le site (zone centrale en bordure d'une culture), 17/08/2012

Ensemble caractéristique

*Calystegia sepium*

*Sambucus ebulus*

*Urtica dioica*

*Galium aparine*

*Humulus lupulus*

*Torilis japonica*

*Rubus ulmifolius*

Autres

*Picris hieracioides*

*Lactuca serriola*

*Phragmites australis*

Fermeture

*Cornus sanguinea*

*Rubus ulmifolius*



En contexte de plaine agricole intensive, ces végétations jouent un rôle important d'accueil et de corridor pour la faune. Les enjeux floristiques sont toutefois limités. Notons toutefois la présence d'*Althaea officinalis* sur ce site.

## Roselières – 53 et 53.11

Au centre du bras-mort, la roselière est formée par une communauté de Roseaux quasi-monospécifique à *Phragmites australis*.

La forte épaisseur de la biomasse accumulée au sol limite probablement le développement des autres plantes caractéristiques des roselières. Dans un contexte d'assèchement prolongé, on s'attendrait à une dynamique de fermeture accélérée. Or, cela ne semble pas être le cas dans la partie centrale du bras-mort, car la forte accumulation de biomasse bloquerait momentanément la dynamique naturelle et donc la colonisation par les ligneux. En l'absence de restauration de l'alimentation en eau du site, il conviendra donc de ne pas faucarder la zone centrale de la roselière correspondant à un cortège monospécifique à *Phragmites australis*, ni d'en exporter la biomasse.

A proximité des bois alluviaux à *Salix* spp. et *Aulus glutinosa*, les végétations de roselières s'enrichissent de nouveaux taxons comme *Lycopus europaeus*, *Scutellaria galericulata*, *Humulus lupulus*, *Myosoton aquaticum*, *Calystegia sepium*, *Solanum dulcamara*, *Bryonia cretica subsp. dioica*, *Lysimachia vulgaris*, *Mentha aquatica*, *Epilobium hirsutum*...

On note ponctuellement la présence de cortèges dominés par des laiches telles que *Carex riparia* et *Carex acutiformis*. Toutefois, le fond floristique varie peu.

De plus, sur la carte des habitats, nous avons distingué deux petits secteurs envahis par la Canne de Provence (*Arundo donax*), en utilisant le code CB 53. L'un est situé au niveau d'un fossé au Nord, tandis que l'autre se développe en contact avec la phragmitaie dans la partie Sud.

## Fruticés, haies ou alignements d'arbres - *Prunetea*

Des formations arbustives regroupent des ligneux assez commun tels que *Cornus sanguinea*, *Prunus spinosa*, *Sambucus nigra*, *Ligustrum vulgare* et *Fraxinus angustifolia*.

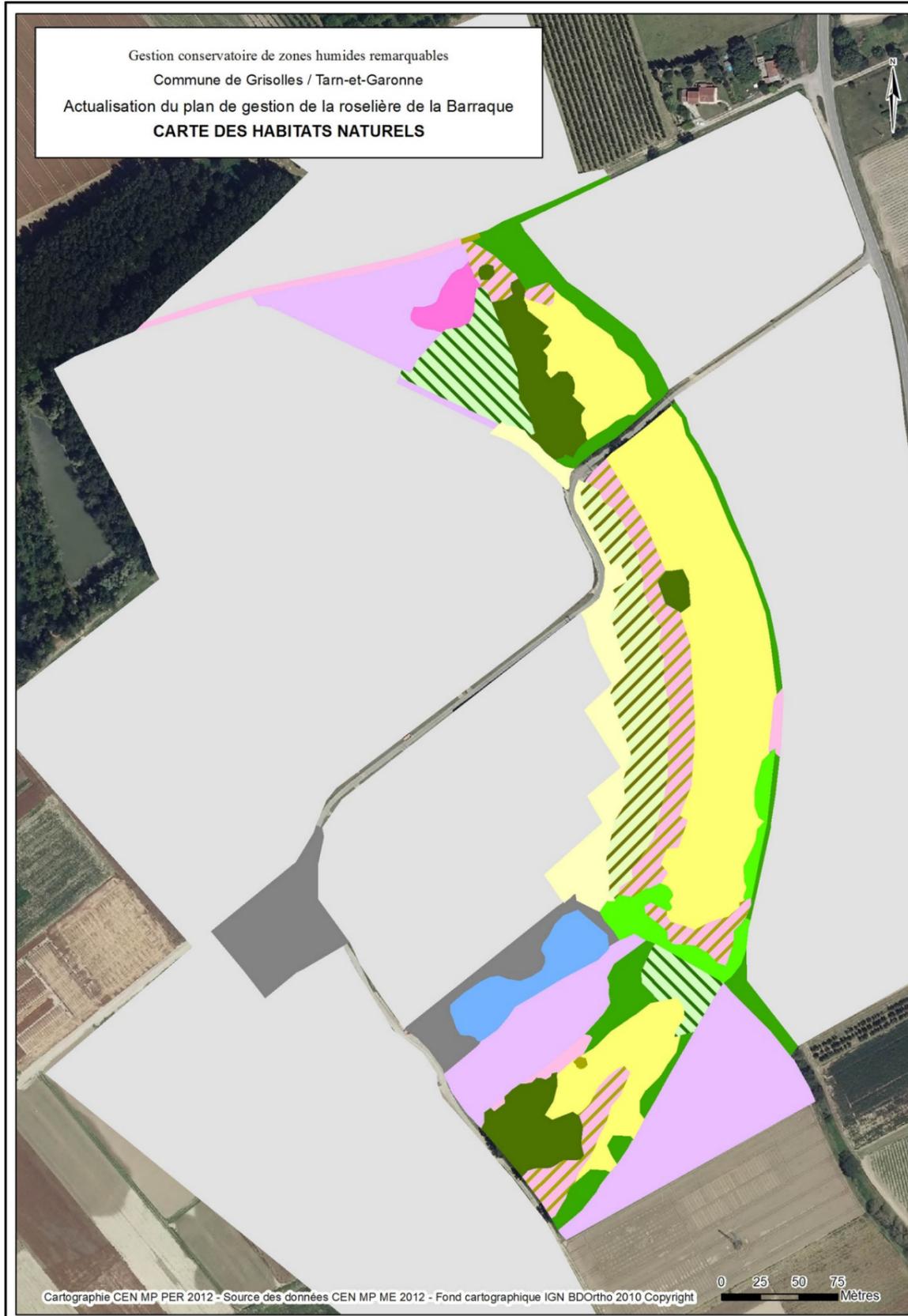
## Formation riveraines avec saules et aulnes - *Salicetea purpurea*– CB 44.1

De petits boisements spontanés de saules et d'aulnes sont présents au nord et au sud du bras-mort. La strate arborée est plus ou moins recouvrant et diversifiée en essences. Avec le Saule blanc (*Salix alba*), on observe l'Aulne (*Alnus glutinosa*), les deux frênes (*Fraxinus excelsior* et *Fraxinus angustifolia*), *Salix atrocinerea*, *Populus nigra*, *Ulmus minor*, ainsi que, plus rarement, *Salix eleagnos* subsp. *angustifolia*.

La strate herbacée est largement dominée par des espèces de roselières avec le roseau et la laïche des rives (*Carex riparia*), avec, çà et là, d'autres espèces comme l'Iris jaune (*Iris pseudocorus*). Aussi, d'après l'examen de cette strate herbacée, nous avons rattaché ces bois à des végétations forestières et arbustives riveraines à bois tendre appartenant à l'ordre phytosociologique des *Salicetea purpurea*.

Néanmoins, ces formations arbustives ne sont plus en contact avec la Garonne et elles ne sont pas régulièrement alimentées en eau. De ce fait, ces bois qui dérivent probablement de l'ancienne Saulaie blanche ne sont pas typiques. Par ailleurs, ces boisements sont petits et donc leur rattachement aux *Salicetea purpurea* n'est pas entièrement satisfaisant.

### 2.1.4. CARTE DES HABITATS NATURELS



**Légende**

**Habitats naturels**  
CARTO\_PE

	22.1 x 22.4 / Végétation aquatique à caractères annuels des eaux douces eutrophes
	31.81 / Fruticé, haie ou alignement d'arbres
	37 x 53 / Végétations de prairie humide et de roselières, accompagnées par des espèces de friches
	37.7 / Lisière humide eutrophe
	37.7 x 53.112 / Lisière humide eutrophe et roselière, colonisées par des ronces
	44.1 / Formation riveraines avec saules et aulnes
	53 / Végétation de roselière avec présence de la Canne de Provence
	53.11 / Roselières
	8 / Cultures, vergers ou vignes
	83.321 x 31.8 / Plantation de peupliers avec arbustes ou fourrés présents
	83.321 x 37 x 31.8 / Ancienne plantation de peupliers
	84.1 / Alignement d'arbres et bosquet
	84.5 / Chemins, serres, constructions agricoles et bâtiments
	87 / Végétations de friche et zone rudérale
	NC / Végétations anthropogènes hyperpiétinées ou régulièrement tondues

## 2.2. Inventaires faunistiques complémentaires

Il était prévu en plus de conserver les enjeux clairement identifiés de poursuivre les inventaires naturalistes sur le site.

### 2.2.1. LES CHIROPTÈRES

#### Inventaire nocturne

Une soirée de capture et d'écoute ultrasonore a été réalisée le 17/09/2012, saison d'activité importante pour les chiroptères.

Les filets de captures ont été installés au niveau des habitats proches de la roselière. Au total, 60 m de filets (5 x 12 m) ont été posés entre allée forestières, haies, lisières, clairières et roselières. Malgré une longue soirée d'attente aucune chauve-souris n'a été capturée, et ce malgré les conditions météorologiques favorables (ciel dégagé, pas de vent et pas de lune).

Les écoutes ultrasonores ont été effectuées à l'aide d'un détecteur d'ultrasons (Pettersson D240X) portable et d'un enregistreur numérique (EDIROL R-09HR) le long d'un circuit avec points d'écoute. Les séquences de signaux acoustiques ont été analysées ultérieurement via le logiciel Batsound Pro. Les écoutes ont lieu en première partie de nuit, du coucher du soleil jusqu'à 1h du matin. Cette technique a permis d'identifier deux espèces sur le site : la Pipistrelle commune et la Pipistrelle de Kuhl. Un autre son a été enregistré et s'apparenterait probablement à la Sérotine commune, mais sans possibilité de confirmation. Les contacts se sont concentrés au niveau de la roselière en zone de lisière. Les haies bordant les cultures étaient peu ou pas fréquentées. Globalement l'activité de chasse et de transit était faible et aucun cri social n'a été capté. Des écoutes effectuées ce même soir en bord de Garonne ont permis d'enregistrer des cris sociaux de Pipistrelles communes, et le Murin de Daubenton.

Espèces	Noms scientifiques	2001		2012
		Filet	Détecteur	Détecteur
Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>		X	X
Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus kuhli</i>			X
Oreillard roux	<i>Plecotus auritus</i>	X		

Le site semblait a priori attractif pour les espèces locales vu la présence de corridor écologique entre la ripisylve de la Garonne et les haies du site. La faible fréquentation enregistrée, au niveau quantitatif et qualitatif, malgré la saison automnale normalement animée de cris sociaux, montre que le bras mort asséché présente probablement peu d'intérêt pour les chiroptères en termes de chasse (pauvre en insectes). En effet, la proximité de la Garonne suggérait une activité plus élevée et la présence d'autres espèces, tels que le Murin de Daubenton, la Pipistrelle pygmée et la Pipistrelle de Nathusius, espèces affectionnant les zones humides. Le site est néanmoins utilisé par les espèces locales comme terrain de chasse.

#### Statut de protection

Les chauves-souris sont toutes protégées en France par la loi du 10 juillet 1976 sur la Protection de la Nature. Leurs habitats sont aussi protégés par l'arrêté du 23 avril 2007

(arrêté fixant la liste actuelle des espèces protégées). Par ailleurs, elles sont concernées par les conventions de Berne et de Bonn.

L'enjeu de conservation de chaque espèce à l'échelle de Midi-Pyrénées a été évalué à partir de la liste rouge UICN France 2009 (UICN Comité français *et al.*, 2009), la synthèse des enjeux réalisé pour le PRAC (Bareille, 2009) et l'atlas des Chauves-souris de Midi-Pyrénées (Bodin, 2011) afin de mettre en évidence les espèces à forte responsabilité régionale. Toutes ces espèces sont protégées au niveau national, mais n'engendrent pas d'enjeu majeur pour le site étant donné leur large répartition et leur adaptabilité.

Liste espèces contactées	Liste rouge UICN France 2009	Enjeu de conservation en Midi-Pyrénées
Pipistrelle commune ( <i>Pipistrellus pipistrellus</i> )	LC	Faible
Pipistrelle de Kuhl ( <i>Pipistrellus kuhlii</i> )	LC	Faible
Oreillard roux ( <i>Plecotus auritus</i> )	LC	Modéré

### Bilan

D'après les données régionales (Groupe Chiroptères de Midi-Pyrénées), 7 espèces sont connues localement (rayon 5 km) : Pipistrelle commune, Pipistrelle de Kuhl, Oreillard roux, Noctule de Leisler, Noctule commune, Murin de Daubenton et Sérotine commune. Deux colonies de Pipistrelles, non identifiées spécifiquement (colonies de 50 et 100 individus), ont été recensées (respectivement en 2003 et 2006) dans deux habitations sur la commune de Grisolles.

Sur le site de la Barraque, une session de capture en juillet 2001 avait permis de capturer 4 individus (2 Pipistrelles communes et 2 Oreillards roux dont une femelle allaitante) et ainsi de mettre en évidence la reproduction locale de l'Oreillard roux.

L'intérêt du site vient de sa proximité avec la Garonne, corridor très fréquenté concentrant le cortège d'espèces locales en activité de déplacement et de chasse. Le site semblait donc a priori attractif pour les espèces locales vu la présence de corridor écologique entre la ripisylve de la Garonne et les haies du site qui devraient drainer les espèces locales sur le site. La faible fréquentation enregistrée, au niveau quantitatif et qualitatif, malgré la saison automnale normalement animée de cris sociaux, montre que le bras mort asséché présente probablement peu d'intérêt pour les chiroptères en termes de chasse (pauvre en insectes). En effet, la proximité de la Garonne suggérerait une activité plus élevée et la présence d'autres espèces, notamment la Pipistrelle pygmée et la Pipistrelle de Nathusius, espèces affectionnant les ripisylves de la Garonne. La faible activité enregistrée témoigne néanmoins que le site est utilisé par les espèces locales, en transit et en chasse.

Le réapprovisionnement en eau du bras mort favoriserait l'apparition d'insectes et le site deviendrait plus attractif pour les espèces locales en termes de chasse et attirerait peut-être de nouvelles espèces. Le maintien de corridors boisés reliant le site à la ripisylve de la Garonne est très important pour maintenir la fonctionnalité du site pour les chiroptères.

## 2.2.2. LES ARAIGNEES

Des inventaires très ponctuels ont eu lieu sur ce groupe. En 2012, à l'aide d'une nouvelle technique d'échantillonnage, nous avons voulu mieux appréhender la diversité du cortège présent au sein de l'habitat « roselière ». C'est donc des relevés en temps réels qui ont été effectués en mai et août 2012.

29 taxons ont été identifiés :  
 -2 sont liés à la zone de peupleraie  
 -27 à la roselière, parmi elles 8 n'ont pu être déterminées qu'au genre. Ces espèces ne peuvent pas être prises en compte dans l'analyse du cortège.  
 Ce dernier se caractérise par des espèces communes, certaines à large choix d'habitats, d'autres plus spécialisées. On trouvera donc des espèces hygrophiles, mais aussi des espèces sciaphiles que l'on retrouve communément en sous-bois forestier. Parmi elles on peut noter les taxons suivants.

Au total ce sont 53 espèces d'araignées (+ 6 genres non déterminés à l'espèce) qui sont actuellement connues du site. Il reste encore bon nombre d'espèces à inventorier pour obtenir une liste représentative du peuplement de ce site. Des inventaires complémentaires seront donc nécessaires.

Espèces	Affinités écologiques	Statuts	Commentaires
<i>Liocranoeca striata</i>	Hygrophile et sciaphile	Peu fréquente	Elle n'est connue en MP que de la cladaie de la Tourbière de Lourdes (65) et d'une frênaie dans le 31.
<i>Neon valentulus</i>		SCAP	C'est une espèce peu citée en MP, connue uniquement des tourbières de Lourdes et de Ger (65). C'est une espèce retenue pour la Stratégie de Création d'Aires Protégées au niveau national.
<i>Myrmarachne formicaria</i>		Assez commune en zone humide	Largement répartie en MP, mais très souvent sur sol hydromorphe.
<i>Theridiosoma gemmosum</i>		Assez rare	Cette espèce préfère les endroits ombragés à proximité de l'eau. Elle affectionne préférentiellement les bois humides ou les grandes cariçaies.

### 2.2.3. LES LIBELLULES

Les inventaires réalisés en 2012 nous ont permis de rajouter 4 libellules pour le site : L'Aeschna bleue *Aeshna cyanea*, la Libellule écarlate *Crocothemius erythraea*, l'Agrion à longs cercoïdes *Erythromma lindeni* et la Naïade au corps vert *E. viridulum*.

15 espèces de libellules sont maintenant connues pour utiliser la roselière de la Barraque. Rappelons toutefois que l'état hydrologique préoccupant du site, ne permet pas à des libellules de s'y reproduire. La roselière sert donc actuellement uniquement de territoire de chasse pour les libellules.

### 2.2.4. LES ORTHOPTERES

Les orthoptères n'avaient pas réellement fait l'objet d'inventaires préalables sur le site. Seules 6 espèces avaient fait l'objet d'observations ponctuelles.

20 espèces d'orthoptères, 4 espèces de perce-oreilles et 1 de blatte sont maintenant connues sur le site. Aucune de ces espèces ne présente d'enjeu patrimonial particulier ou strictement associées à la roselière.

On peut toutefois souligner la présence de la Decticelle frêle *Yersinella raymondii* qui est une espèce relativement localisée dans la région, bien qu'elle soit abondante sur le couloir garonnais, surtout en ripisylve. Le perce-oreille *Labidura riparia* est également une espèce localisée aux grèves et autres zones dénudées alluviales.

### 2.2.5. LES HETEROCERES

Une chasse de nuit a été réalisée le 17 septembre 2012 pour compléter l'inventaire des lépidoptères hétérocères du site. Une quarantaine d'espèces ont été observées et photographiées à cette occasion. Leur détermination est actuellement en cours pour les micro-hétérocères.

Une synthèse des hétérocères présents sur le site de la Baraque sera réalisée ultérieurement lorsque le cumul des relevés réalisés par le Conservatoire sera suffisant pour être plus ou moins représentatif du peuplement de ce site.

Parmi les macro-hétérocères observés, les 13 espèces suivantes viennent s'ajouter à la liste des 106 espèces de lépidoptères hétérocères actuellement connus sur le site :

*Agrotis bigramma*, *Agrotis puta*, *Anapoma riparia*, *Cabera exanthemata*, *Camptogramma bilineata*, *Catocala elocata*, *Cymbalophora pudica*, *Hoplodrina ambigua*, *Idaea degeneraria*, *Mythimna vitellina*, *Sesamia nonagrionides*, *Trioda sylvina* et *Xanthia icteritia*.

### 3. GESTION REALISEE A PARTIR DE L'AUTOMNE 2011 ET PREVISIONNEL

#### 3.1. ACTIONS DE GESTION REALISEES A PARTIR DE SEPTEMBRE 2011

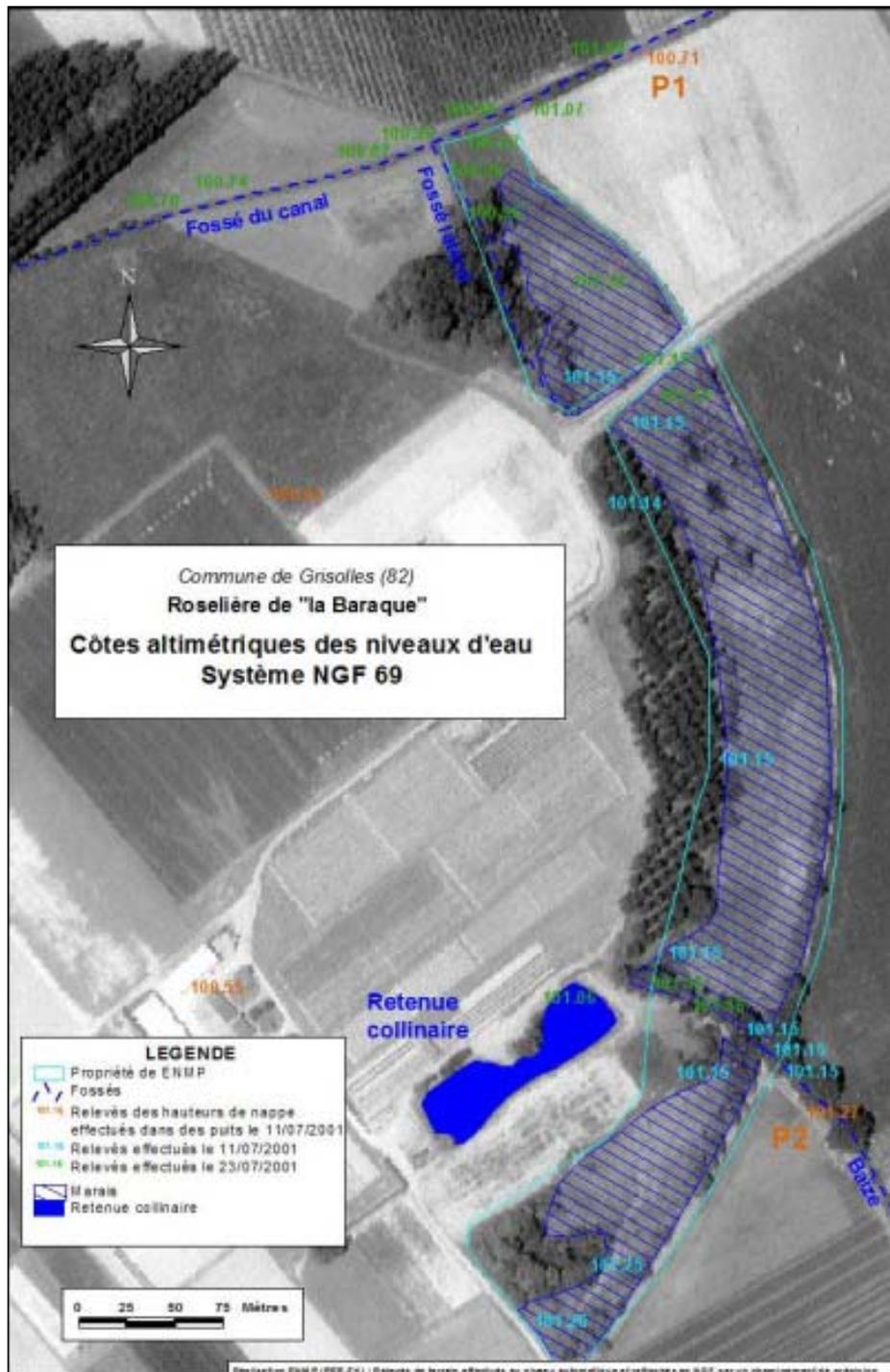
Le tableau ci-dessous résume les actions engagées sur le site entre septembre 2011 et fin 2012 :

Unités de gestion / Parcelles cadastrales et (ou) activités	Actions proposées par le CEN MP	Date d'intervention	Equivalent temps salarié CENMP en Homme/Jour
Roselière	Action 1.1 Suivi de l'alimentation en eau de la roselière	Novembre, décembre 2011 et Janvier, février et avril 2012	2,5
	Action 1.2 Contrôle des ligneux arbustifs et arborés colonisant la roselière	Janvier et février 2012	2
Maintien des conditions favorables à la reproduction des Hérons pourprés ( <i>Ardea purpurea</i> )	Action 2.3 Fermeture des accès du chemin de terre (côté sud de la roselière) aux véhicules motorisés	Janvier 2012	1
	Action 2.4 Panneautage	Février 2012	0,25
	Actions 2.5 Rencontre de terrain avec un spécialiste reconnu du <b>Héron cendré</b> pour un appui technique concernant la gestion du site	Février 2012	0,5
	Actions 2.6 Comptage et suivi de la population	Avril, juin, Juillet 2012	0,5
Animation locale et foncière	Actions 3.7 Rencontres visant à l'extension de la maîtrise foncière	Janvier 2012	1
Tout le site Fiche action 7 «porté à connaissance»	Actions 4.8 Sortie Nature et mise à disposition d'informations	Février 2012	1

#### **Action 1.1 : « Suivi de l'alimentation en eau de la roselière »**

Suite à la modification de l'APPB (ci-joint en annexe), le CEN MP peut désormais entreprendre des travaux de gestion de génie écologique dans le but de favoriser la biodiversité.

A l'hiver 2012, des travaux de débroussaillage du fossé latéral (voir carte ci-dessous) ont été engagés. Le résultat de coupe a été exporté et mis en tas compact pour compostage dans une zone extérieure de celle de la roselière. Le but de cette action était de faciliter la lisibilité du fonctionnement hydraulique du site pendant l'hiver.



Les 4 premiers mois de l'année 2012, à intervalles mensuels, le CEN MP a donc mis en place un suivi photographique destiné à mieux comprendre la dynamique de l'eau sur le site. Au nord, des observations ont été menées au niveau du fossé du canal et du fossé latéral, alors qu'au sud, elles ont été faites au niveau de la Baïze.

Les résultats constatés semblent aggravants pour le maintien de la roselière à long terme, puisqu'aucun écoulement n'a été constaté au cours de l'année 2012 dans les 2 principaux fossés d'alimentation du site. Cependant la connaissance du fonctionnement hydraulique doit être affinée, car ces présentes observations ne prennent pas en compte l'alimentation par la nappe.



Constatation de la sécheresse du fossé latéral au cours de l'hiver 2012

Quoi qu'il en soit, la prise en compte d'une éventuelle carence en eau doit être certifiée par hydrologue qualifié et le CEN MP ne dispose pas aujourd'hui des compétences professionnelles pour justifier de la nécessité d'un apport en eau supplémentaire pour le maintien de l'habitat roselière.

### **Action 1.2 : «Contrôle des ligneux arbustifs et arborés colonisant la roselière »**

En début d'année 2012, plusieurs séries d'interventions ont été menées pour favoriser le maintien de l'habitat de la roselière.

Le technicien de gestion du CEN MP a donc contribué à l'évacuation de chablis, assuré le contrôle des ligneux et coordonné un chantier de fauche et d'exportation des zones de ronciers et de Sureau hièble qui se développaient à l'est de la zone prairiale de la parcelle 01 et qui colonisaient la roselière. Dans tous les cas, les résultats de coupe ont été exportés et mis en tas pour compostage dans la lisière bocagère voisine.

### **Action 2.3 : «Fermeture des accès du chemin de terre (côté sud de la roselière) aux véhicules motorisés »**

En début d'année 2012, le technicien de gestion du CEN MP a condamné les deux voies d'accès au chemin remblayé qui coupe la roselière dans sa partie sud.

Les rémanents issus du travail de tronçonnage (action 1.2 décrite ci-dessus) ont été utilisés pour fermer le chemin de terre à la circulation.

Ce passage de la propriété CEN MP, était en effet régulièrement utilisé par les usagers et riverains des alentours du site qui contribuaient incontestablement, en période de nidification, au dérangement de la colonie de hérons installée dans la canopée, juste au-dessus.

La fermeture de ce chemin a été réalisée en concertation avec la SYNGENTA, société travaillant sur les parcelles voisines.



Limitation de l'accès de la zone de nidification des Hérons pourprés aux véhicules motorisés

#### **Action 2.4: «Panneautage »**

Plusieurs pictogrammes de grands formats ont été placés en limite périphérique du site, de sorte à signaler aux riverains la gestion par le CEN MP de la roselière de la Baraque.

#### **Actions 2.5: «Rencontre sur le terrain avec un spécialiste reconnu du Héron cendré pour un appui technique concernant la gestion du site »**

Avant d'entreprendre les travaux d'abattage liés au contrôle des ligneux sur l'habitat de la roselière, le technicien de gestion du CEN MP a rencontré, sur le terrain, M. CALVET, salarié de la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO).

Au cours de cette rencontre, M. CALVET a donné de nombreux avis et recommandations pour pouvoir mieux maîtriser les enjeux liés à la biologie des Hérons pourprés (*Ardea purpurea*) sur le site.

#### **Actions 2.6: «Comptage et suivi de la population »**

Un comptage exhaustif de la population a été mené le 23 juin 2012. Celui-ci a permis de dénombrer 7 différentes aires occupées. Au total on a ainsi comptabilisé 27 oiseaux juvéniles (encore incapables de voler), alors que 3 adultes seulement étaient présents au nid.

En 2012, on peut donc justifier d'une population minimale de 50 individus au milieu de la période de nidification.

#### **Actions 3.7: «Rencontres visant à l'extension de la maîtrise foncière »**

La peupleraie en limite ouest de roselière a été exploitée en 2010-2011. Plusieurs contacts avec le propriétaire ont alors permis de veiller à ce que de nouveaux travaux ou plantations n'aient pas lieu sur le site. Les peupliers ayant été exploités, le Conservatoire a envisagé la possibilité d'acquisition d'une zone tampon en périphérie de la roselière.

Plusieurs contacts ont donc été menés auprès du propriétaire et de son locataire en ce sens. Toutefois, compte tenu de leurs attentes et préoccupations respectives, de difficultés de trouver un accord convenant aux trois parties, et considérant la protection existante sur la zone par l'APPB, le Conservatoire n'a pas poursuivi ce projet d'acquisition.

### **Actions 4.8: «Sortie Nature et mise à disposition d'informations »**

Le CEN MP a coordonné une sortie scolaire sur le site pour des étudiants de l'EIP dans le cadre d'une semaine d'intégration à la découverte de la gestion de sites naturels. L'animation était principalement ciblée sur la découverte des enjeux liés à la conservation de certaines espèces patrimoniales.

## **3.2. ACTIONS PREVUES POUR 2013**

Le tableau ci-dessous résume les actions envisagées sur le site, suite au déroulement des événements des années 2011 et 2012.

<b>Unités de gestion / Parcelles cadastrales et (ou) activités</b>	<b>Actions proposées par le CEN MP</b>	<b>Date d'intervention</b>	<b>Equivalent temps salarié CENMP en Homme/Jour</b>
Roselière	Action 1.1 Contrôle des ligneux arbustifs et arborés colonisant la roselière	Février	1
Lutte contre les espèces introduites	Action 2.2 Abattage en tire-sèves d' <i>Acer negundo</i> et contrôle des rejets	Mars et septembre	1,5
Maintien des conditions favorables à la reproduction des Hérons pourprés ( <i>Ardea purpurea</i> )	Actions 3.3 Comptage et suivi de la population	Avril, mai, juin, juillet	2
Tout le site « porté à connaissance »	Actions 4.4 Panneautage APPB	Mars	1
	Actions 4.5 Participation aux journées de la Nature coordonnées par la commune de Grisolles	Février 2012 et toute l'année	2
Animation locale et foncière	Actions 5.6 Visite de terrain, surveillance du site, contacts avec les riverains et usagers et logistique (travail de bureau)	Toute l'année	1

Des précisions sont apportées concernant les actions de génie écologique.

### **Actions 1.1 : « Contrôle des ligneux arbustifs et arborés colonisant la roselière »**

Dans la continuité des actions engagées en 2012, prenant en compte les enjeux liés au Héron pourpré (*Ardea purpurea*), le technicien de gestion du CEN MP assurera la reprise des arbres et arbustes colonisant l'habitat de la roselière. Les rémanents seront exportés et mis en tas compact en lisière bocagère pour compostage.

### **Action 2.2: « Abattage en tire-sève d'*Acer negundo* et contrôle des rejets »**

L'Erable négundo (*Acer negundo*) est une espèce nord-américaine qui a été introduite en Europe à partir du 19<sup>ème</sup> siècle. Il s'est aujourd'hui très bien implanté dans les ripisylves où il domine, jusqu'à détrôner les espèces typiques des forêts alluviales.

Ainsi en 2013, une première série d'arbres se situant à l'intérieur du périmètre de l'APPB sera « traitée » en tire-sève.

En effet, pour éviter que les souches ne rejettent massivement, rendant difficile toute forme de gestion conservatoire par la suite, le CEN MP utilisera cette méthode alternative. Il s'agit de tronçonner les troncs à 1 mètre de hauteur alors que l'arbre est encore en activité : les tire-sève. Stoppés en pleine période de sève, luttant pour cicatriser, mais dans l'incapacité de pouvoir réaliser sa photosynthèse, cette technique permet d'épuiser les individus jusqu'à ce que les racines ne meurent et que les troncs ne s'assèchent. Prenant en compte les enjeux de conservation liés au Héron pourpré, il faudra ensuite envisager plusieurs passages à intervalles réguliers pour s'assurer du dépérissement de la souche. En effet, les rejets doivent être coupés plusieurs fois au cours de l'année et de même les années suivantes.

Notons que suite au travail de tronçonnage, les bois ou rémanents tombés au sol et à l'intérieur de la roselière seront exportés et mis en tas à l'intérieur de la haie bocagère.

### **Actions 3.3: « Comptage et suivi de la population »**

Dans la continuité des comptages effectués en 2012, le CEN MP entreprendra le suivi, à intervalles réguliers, de la colonie de Héron pourpré, tout au long de la période de nidification.

### **Actions 4.4: « Panneautage APPB »**

Conformément à l'article 4 du nouvel Arrêté Préfectoral relatif à la Protection du Biotope (APPB) du Bras Mort de Grisolles (n°892 et du 12 avril 2010), le CEN MP installera sur le site au début de l'année 2013 une série de panneaux correspondant à la matérialisation de ce présent arrêté, ainsi que de ses limites administratives.

### **Actions 4.5: « Participation aux journées de la Nature coordonnées par la commune de Grisolles »**

En tant que gestionnaire du site naturel de l'amodiation du « Bras mort de Mauvert » et dans le cadre des journées de l'environnement, la commune de Grisolles fait appel aux gestionnaires de milieux naturels pour sensibiliser la population locale à la sauvegarde de la Nature et aux différentes problématiques liées aux zones humides. N'ayant que partiellement participé à cette opération en 2012 (avec le prêt de 3 expositions permanentes), le CEN MP compte désormais s'inscrire durablement dans cette démarche, qui pourrait servir de tremplin pour sensibiliser la population locale à la connaissance et aux enjeux de la Roselière de la Baraque, toute proche.

## **4. CONCLUSION**

---

Après plusieurs années sans véritable intervention, la roselière de la Baraque a fait l'objet en 2011 et 2012 de nombreuses mesures de gestion et d'animation (révision de l'APPB, gestion des ligneux, entretien de la végétation, fermeture du chemin d'accès, panneautage, inventaires complémentaires, etc.).

Un effort en ce qui concerne la question des niveaux et de l'alimentation en eau reste cependant encore mener par le biais d'un partenariat avec VNF (Voie Navigable de France) notamment avec l'alimentation du canal d'amenée.